

**ANNEXE /// FEDERATION INTERNATIONALE AUTONOME DE JUNOMICHI / Contrat n° 443N**  
**Période du 1.09.2023 au 31.08.2024**

GARANTIES	MONTANTS	Franchise
<b>DECES</b> - Mineur non émancipé - Majeur ou mineur émancipé	3 048,98€ 7 622,45 € majoré de 10% si la victime était mariée et de 15% par enfant à charge de moins de 18 ans (maximum de majoration 50% de l'indemnité garantie).	Néant
<b>INVALIDITE PERMANENTE</b> <b>(voir tableau détaillé ci-dessous)</b>	15 244,90 € (pour 100% d'IPP) (capital réductible en fonction du taux d'invalidité)	Néant
<b>REMBOURSEMENT DE SOINS</b> - Frais de soins de santé  - Forfait journalier hospitalier - Prothèses dentaire, par dent - Bris de lunettes ou lentilles	120% de la base de remboursement Sécurité Sociale (100% dudit tarif s'agissant des frais pharmaceutiques) Frais réels 121,96 € par dent Monture : 45,73 € ; Verre : 45,73 € ; Lentille : 68,60 €	Néant  Néant Néant Néant
<b>FRAIS DE TRANSPORT</b> (Frais de premier transport & Transport pour se rendre aux soins médicalement prescrits)	Lorsque l'accident survient à moins de 50km du lieu de domicile du blessé, les frais de premier transport du lieu de l'accident à celui de l'établissement hospitalier le plus proche susceptible de donner les premiers soins sont remboursés par la MDS à concurrence des frais réels restant à charge et du montant garanti soit : <b>121,96 €.</b>	

\*\*\*\*\*

**ETENDUE GEOGRAPHIQUE DES GARANTIES :**

La garantie s'exerce pour les dommages survenus en France, y compris les Départements et Territoire d'outre-mer et les Principautés d'Andorre et de Monaco.

Elle s'exerce également dans les autres pays du monde entier au cours d'un déplacement ou d'un séjour temporaire ne dépassant pas 90 jours, dès lors que le déplacement ou le séjour est organisé par la Fédération, ses organismes régionaux, départementaux, ses associations ou clubs affiliés et dès lors que le pays d'accueil n'est pas en état de guerre ou en état d'instabilité politique notoire.

**ANNEXE : CAPITAL INVALIDITE DU PAR LA MDS**

TAUX	CAPITAUX	TAUX	CAPITAUX	TAUX	CAPITAUX	TAUX	CAPITAUX
100 %	15.244,90 €	75 %	11.433,68 €	50 %	3.811,23 €	25 %	762,25 €
99 %	15.092,45 €	74 %	11.281,23 €	49 %	3.735,00 €	24 %	731,76 €
98 %	14.940,00 €	73 %	11.128,78 €	48 %	3.658,78 €	23 %	701,27 €
97 %	14.787,55 €	72 %	10.976,33 €	47 %	3.582,55 €	22 %	670,78 €
96 %	14.635,11 €	71 %	10.823,88 €	46 %	3.506,33 €	21 %	640,29 €
95 %	14.482,66 €	70 %	10.671,43 €	45 %	3.430,10 €	20 %	609,80 €
94 %	14.330,21 €	69 %	10.518,98 €	44 %	3.353,88 €	19 %	579,30 €
93 %	14.177,76 €	68 %	10.366,53 €	43 %	3.277,65 €	18 %	548,82 €
92 %	14.025,31 €	67 %	10.214,08 €	42 %	3.201,43 €	17 %	518,33 €
91 %	13.872,86 €	66 %	10.061,64 €	41 %	3.125,20 €	16 %	487,84 €
90 %	13.720,41 €	65 %	9.909,19 €	40 %	3.048,98 €	15 %	457,35 €
89 %	13.567,96 €	64 %	9.756,74 €	39 %	2.972,76 €	14 %	426,86 €
88 %	13.415,51 €	63 %	9.604,29 €	38 %	2.896,53 €	13 %	396,37 €
87 %	13.263,06 €	62 %	9.451,84 €	37 %	2.820,31 €	12 %	365,88 €
86 %	13.110,62 €	61 %	9.299,39 €	36 %	2.744,08 €	11 %	335,39 €
85 %	12.958,17 €	60 %	9.146,94 €	35 %	2.667,86 €	10 %	304,90 €
84 %	12.805,72 €	59 %	4.497,25 €	34 %	2.591,63 €	9 %	274,41 €
83 %	12.653,27 €	58 %	4.421,02 €	33 %	1.006,16 €	8 %	243,92 €
82 %	12.500,82 €	57 %	4.344,80 €	32 %	975,67 €	7 %	213,43 €
81 %	12.348,37 €	56 %	4.268,57 €	31 %	945,18 €	6 %	182,94 €
80 %	12.195,92 €	55 %	4.192,35 €	30 %	914,69 €	5 %	152,45 €
79 %	12.043,47 €	54 %	4.116,12 €	29 %	884,20 €	4 %	121,96 €
78 %	11.891,02 €	53 %	4.039,90 €	28 %	853,71 €	3 %	91,47 €
77 %	11.738,57 €	52 %	3.963,67 €	27 %	823,22 €	2 %	60,98 €
76 %	11.586,13 €	51 %	3.887,45 €	26 %	792,73 €	1 %	30,49 €